

Québec, le 29 mai 2024

Monsieur Simon Jolin-Barette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au feuillet du 30 avril 2024 de la députée de Mercier, M^{me} Ruba Ghazal, concernant le décrochage scolaire des élèves accusant un retard scolaire et les mesures mises en place pour le contrer.

Pour notre gouvernement, l'éducation est notre priorité. C'est pourquoi nous avons mis en place une série d'actions ayant pour but d'accroître la réussite des élèves. Parmi les mesures mises en place se trouve entre autres le Programme de tutorat, pérennisé depuis le budget gouvernemental 2022-2023 par des investissements de 309 M\$ jusqu'en 2026-2027. En effet, la relation de proximité qui caractérise le tutorat permet d'adapter l'accompagnement en continu en réagissant de manière flexible et personnalisée selon les forces et les difficultés de l'élève. Nous avons également investi plus de 300 M\$ dans le Plan de rattrapage. Il a permis à des centaines de milliers d'élèves de bénéficier de mesures, comme le tutorat et les cours d'été gratuits.

De plus, par le Programme de soutien à des partenaires en éducation (SAP), le Ministère soutient des organismes œuvrant dans le domaine de l'éducation et dont la mission principale contribue à la mission éducative.

Pour ce qui est du financement des milieux adaptés de scolarisation, le Ministère soutient déjà, par le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), 65 organismes d'action communautaire autonome (ACA) et 2 regroupements d'organismes d'ACA dont la mission principale vise la lutte au décrochage scolaire et le rattrapage scolaire. Certains de ces organismes sont membres de l'AMASQ. Les organismes souhaitant obtenir plus d'information concernant le PACTE peuvent écrire à PACTE@education.gouv.qc.ca ou consulter le [cadre normatif](#).

...2

Tous les efforts déployés visent à accompagner et soutenir chaque élève dans son parcours scolaire afin qu'il puisse atteindre son plein potentiel. Un effort particulier sera consacré aux élèves vulnérables, dont ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Avec nos partenaires du réseau scolaire, nous travaillons continuellement pour mettre en œuvre des mesures susceptibles de stimuler la persévérance scolaire.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



Bernard Drainville